



54, chemin du Pras - Le Confluent
69350 LA MULATIERE

tél : 04 78 35 85 06
contact@rhone-saone-energies.fr

CONTRAT DE MAINTENANCE 2019/2020

Le contrat de maintenance est valable pour les installations en état de fonctionnement, étanches et sans vices cachés.

Il comprend le certificat d'étanchéité ainsi que la vérification des points de contrôle, de régulation et de fonctionnement du chauffage pour une visite annuelle au prix de :

- 200€TTC (prix inchangé depuis 5 ans)
- 300€TTC pour 2 visites pour le contrôle de chauffage et le passage de l'installation en rafraîchissement.
(Beaucoup de demande cette année)

La visite se fera après la réception du coupon réponse et du règlement. (Dossier complet obligatoire).

RHONE SAONE ENERGIES détient les attestations d'Etat obligatoires pour la manipulation des fluides frigorigènes ainsi que l'ensemble de son personnel.

- Attestations de capacités pour l'entreprise
- Attestation d'aptitude pour les techniciens
- Label RGE QUALIPAC

→ **Rappel :**

Coupon réponse à joindre avec le règlement pour la prise de rendez-vous (étape obligatoire)

A-> LE CONTRAT DE MAINTENANCE COMPREND :

Une visite annuelle pendant la durée du contrat (du 01/09/2019 au 31/08/2020) à définir ensemble pour la prise de rendez-vous durant cette saison de chauffage.

Le certificat annuel d'étanchéité obligatoire une fois par an lié à nos assurances si la visite est réalisée par notre entreprise.

La vérification du fonctionnement du chauffage avec prise des pressions et des températures du fluide frigorigène

La vérification de la régulation du chauffage

Le resserrage des connexions électriques du chauffage et du cumulus ainsi que la prise de la tension électrique du réseau

La prise de température du plancher chauffant au contact du revêtement de sol

Une assistance pour répondre à vos questions sur l'utilisation du chauffage

Des interventions prioritaires en cas de panne durant la saison d'hiver (uniquement les jours ouvrés du lundi au vendredi, à l'exclusion des samedis, dimanches et jours fériés ou chômés)

→ Si contrat en 2 visites

- Idem contrat de maintenance
- Passage de l'installation en rafraichissement

B-> LE CONTRAT DE MAINTENANCE NE COMPREND PAS :

La réparation d'une installation en panne lors de l'intervention

Un test de pression pour une recherche de fuite éventuelle

Le remplacement de l'anode et joint de cumulus

Des pièces éventuelles à changer et toutes interventions non répertoriées au A du présent contrat



54, chemin du Pras - Le Confluent
69350 LA MULATIERE

tél : 04 78 35 85 06
contact@rhone-saone-energies.fr

C-> COUPON REPONSE :

Le coupon réponse est à retourner avec le règlement pour la prise de rendez-vous, sachant que les chèques seront encaissés au moment de cette étape.

- N'hésitez pas à nous indiquer plusieurs dates afin de pouvoir satisfaire votre demande.
Pour information, les horaires des visites sont de 8h à 17h. Merci de libeller le chèque à l'ordre de Rhône Saône Energies.

COUPON REPONSE-MAINTENANCE 2019/2020 A RETOURNER AVEC VOTRE REGLEMENT DE 200€ TTC PAR CHEQUE OU 300€ TTC POUR LES 2 VISITES

NOM -----

PRENOM -----

ADRESSE -----

-----CP -----

VILLE -----

TEL ----- EMAIL -----

DESCRIPTION DE VOTRE INSTALLATION : -----

CHOIX 1 : CONTRAT DE MAINTENANCE 200€TTC

CHOIX 2 : CONTRAT DE MAINTENANCE + PASSAGE EN RAFRAICHISSEMENT 300€TTC

Je comprends et j'accepte sans réserve les conditions du contrat de maintenance annuelle exposées aux A et B du présent document intitulé « contrat de maintenance 2019/2020 »

Signature :

->PARRAINEZ UNE DE VOS CONNAISSANCES

Vous connaissez un ami, un voisin ou un membre de votre famille qui a un projet pour une maison neuve ou une rénovation :

- Pour une pose d'un chauffage en géothermie ou aérothermie
- Pour une pose d'une climatisation réversible de marque premium Mitsubishi, LG...
- Pour la pose d'un cumulus thermodynamique
- Pour la pose d'une pompe à chaleur

->CHEQUE DE PARRAINAGE DE 200€TTC*

1 -coordonnées du parrain

Nom et prénom

Adresse ->

Mail et téléphone->

2- coordonnées du contact

Nom et prénom

Adresse ->

Mail et téléphone->

*Récompense conditionnées à la signature du bon de commande par le parrainé